

Montrouge, le 30 avril 2024

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. DU 22 MAI 2024

### Publication de la brochure de convocation – Ouverture du vote – Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Crédit Agricole S.A. informe ses actionnaires que son Assemblée générale ordinaire et extraordinaire se tiendra le mercredi 22 mai 2024 à 10h00 à Orléans (45 100), au Palais des congrès CO'Met - 1 rue du Président Robert Schuman.

Un avis de réunion, comportant notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire n° 38 du 27 mars 2024.

L'ensemble des éléments relatifs à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

En particulier :

- les informations et documents visés notamment à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce ainsi que la brochure de convocation à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire sont disponibles sur le site Internet de Crédit Agricole S.A., accessible grâce au lien suivant :  
<https://www.credit-agricole.com/finance/actionnaires-individuels/assemblees-generales>
- à compter de la convocation de l'Assemblée tout actionnaire pourra :
  - prendre connaissance des documents visés par l'article R. 225-83 du code de commerce au siège de la Société ; et
  - jusqu'au 18 mai 2024 inclus, demander à la Société de lui envoyer ces documents, étant précisé que les titulaires d'actions au porteur devront, pour l'exercice de ce droit, fournir une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Le vote par Internet sera possible à compter du 30 avril 2024, à 12h00 (midi, heure de Paris) et jusqu'au 21 mai 2024 à 15h00 (heure de Paris). Les formulaires papier devront être reçus par Uptevia au plus tard le 19 mai 2024.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct sur Internet, dans l'espace dédié à l'Assemblée générale :

<https://www.credit-agricole.com/finance/actionnaires-individuels/assemblees-generales>.

**Contacts presse Crédit Agricole S.A.**

Alexandre Barat : +33 1 57 72 45 73 – [alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr](mailto:alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr)

Olivier Tassain : +33 1 43 23 25 41 – [olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr](mailto:olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr)

Tous nos communiqués de presse sur : [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com)

**Contacts Relations Actionnaires Individuels**

N° vert : 0 800 000 777

[credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com](mailto:credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com)

**Contacts Relations Actionnaires Nominatifs**

+33 1 57 78 34 31

[ct-contactcasa@uptevia.com](mailto:ct-contactcasa@uptevia.com)

**Contacts Relations Investisseurs Institutionnels**

+33 1 43 23 04 31

[investor.relations@credit-agricole-sa.fr](mailto:investor.relations@credit-agricole-sa.fr)